



## OFFRES D'EMPLOI

### APPARITEUR(TRICE) AU COMPLEXE SPORTIF

Poste permanent de jour du lundi au vendredi (35 heures par semaine)

Salaire entre 21.89\$ et 23.35\$ de l'heure selon l'expérience. Ajustement des salaires en cours.

**Le Collège André-Grasset offre un environnement de travail agréable et stimulant accompagné d'une multitude d'avantages:**

- Régime de pension à prestations déterminées
- Assurance collective complète (vision, dentaire, maladie, invalidité, etc.)
- Accès aux installations sportives
- Milieu favorisant la formation et le développement
- Généreuse politique de vacances et de congés

#### Tâches spécifiques

Sous l'autorité de l'adjoint à la direction des études responsable des services aux étudiants et en lien avec l'équipe des sports et les enseignants en éducation physique, l'appariteur au complexe sportif :

- Installe, démonte et range les appareils et met à la disposition des personnes utilisatrices le matériel nécessaires aux cours, aux entraînements, aux matchs et aux activités locatives du complexe sportif ;
- Entretien, répare et ajuste le matériel et les installations permanentes des locaux du complexe sportif ;
- Tient l'inventaire du matériel, prépare les réquisitions et s'assure de la conformité du matériel lors de sa réception ;
- Effectue les opérations relatives au prêt de matériel ;
- Tient à jour le cahier des réservations des différents locaux.
- Ouvre et ferme le complexe sportif

## Qualifications requises

- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent ;
- Expérience pertinente

Les personnes intéressées par cette offre d'emploi sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 8 août 2024.

Envoi à:       Service des ressources humaines  
cv@grasset.qc.ca

**Le Collège André-Grasset applique un programme d'accès à l'égalité en emploi.**  
Des mesures d'adaptation peuvent être offertes sur demande aux personnes en situation de handicap.

2024-07-29